

<https://www.pressegauche.org/La-Commission-Laurent-va-dans-le-sens-de-recommandations-de-la-FP-CSN>



**La Commission Laurent va
dans le sens de
recommandations de la
FP-CSN**



- Communiqués -
Date de mise en ligne : lundi 3 mai 2021

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

QUÉBEC, le 3 mai 2021 - La Fédération des professionnelles (FP-CSN) salue plusieurs des recommandations du rapport Laurent qui vont dans le sens de ce qu'elle demandait comme la reconnaissance de l'importance de la première ligne, la reconnaissance de la surcharge de travail à la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ) ainsi qu'en centres jeunesse et l'importance de la prévention et des déterminants sociaux.

La FP-CSN réaffirme en particulier qu'il est absolument nécessaire de pourvoir tous les postes et de maintenir une stabilité des équipes dans les centres jeunesse. « Sans efforts supplémentaires pour rendre le travail à la DPJ et en centres jeunesse plus vivable, l'ajout de postes ne fonctionnera pas et tout un pan des recommandations de Mme Laurent va tomber à l'eau », insiste Jessica Goldschleger, responsable du secteur de la santé et des services sociaux à la FP-CSN. Pour la fédération, la balle est clairement dans le camp du gouvernement qui doit enfin passer à l'action et réinvestir en première ligne, en incluant le secteur communautaire ainsi que les Centres locaux de services communautaires (CLSC), et faire plus de prévention.

Les recommandations de la Commission Laurent sont malheureusement encore très loin de la réalité sur le terrain. À la DPJ et au Centre jeunesse de Québec, par exemple, on compte encore aujourd'hui une trentaine de postes vacants et cent-cinquante postes qui sont présentement affichés. « Nous sommes très loin d'un climat de travail qui permettrait la stabilité des équipes », déplore Nicole Cliche, présidente du Syndicat des professionnelles, techniciennes et techniciens de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale (SPTSSS-CSN), qui souligne que la stabilité du personnel fait partie intégrante des recommandations du rapport Laurent.

Dans une enquête menée auprès de ses membres en 2020, la FP-CSN avait tiré six recommandations essentielles, dont plusieurs sont reprises dans le rapport Laurent, comme la nécessaire bienveillance envers les enfants, une plus grande prise en compte de leurs besoins, le renforcement de la première ligne et la nécessité de diminuer la charge et la complexité du travail des intervenantes et intervenants. La FP-CSN salue particulièrement la plus grande place recommandée pour les intervenants psychosociaux par rapport à une approche plus médicale de la jeunesse qui a pris énormément de place depuis la réforme Barrette.

Un impact pour plusieurs membres de la FP-CSN

La Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPDJ), comme son nom l'indique, joue un rôle essentiel pour la protection des droits de la jeunesse et elle a développé une grande expertise dans le cadre de l'exercice de son mandat. La FP-CSN se questionne sur la recommandation du rapport Laurent qui vise à mettre fin à ce rôle pour le transférer ailleurs.

Au surplus, plusieurs recommandations du rapport pourraient avoir des contrecoups importants sur de nombreux membres de notre fédération. La FP-CSN demeurera à l'affût de tout développement qui pourrait avoir un impact sur plusieurs travailleuses et travailleurs et procédera à une analyse plus approfondie du rapport dans les prochains jours.